

MESURER ET ÉVALUER

Le taylorisme: un concept centenaire qui façonne le monde actuel du travail 4

Empreinte écologique: comment mesurer l'impact de nos comportements sur le climat 8, 10

Labels de qualité au supermarché: notre consommation se politise 12

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta

2
2019



MESURER ET ÉVALUER

- 4 Du chronomètre à l'algorithme
- 6 « Les agences de notation ont une fonction quasi étatique »
- 8 Notre vie en carbone
- 10 L'aviation cause bien plus de dégâts qu'on l'imagine.
- 12 Qui de l'œuf ou de l'œuf bio est arrivé en premier ? Ou quand la philosophie s'invite au supermarché
- 13 Peut-on mesurer ce qui est bien ?

LES PAGES DE LA BAS

- 15 Toute l'actualité de la Banque Alternative Suisse

EN PERSONNE

- 24 Martin Schlaepfer: « Il est impossible de chiffrer économiquement les services rendus par la nature »

La bonne mesure ?



Le monde est devenu complexe. Nous savons que nos actes ont des conséquences à tous les niveaux imaginables : pour nous-mêmes, pour la nature ou pour les personnes qui fabriquent ce que nous achetons. Et en tant que « consommatrices » et « consommateurs » indécrottables, nous avons plus que jamais

le choix : entre des produits biologiques, équitables ou sans aucun label ; entre voyager en voiture, en train ou en avion (ou rester à la maison) ; entre les possibilités d'investir notre argent. Il serait donc judicieux de connaître l'impact de tel ou tel type de comportement. Nous pouvons essayer de le calculer avec des empreintes carbone, des tableaux d'évaluation de la durabilité, des analyses de risques... Peut-être que ces chiffres nous sensibiliseront et nous inciteront à réfléchir ou – encore mieux – à agir, mais ils peuvent également nous induire en erreur. Les chiffres simplifient des vérités complexes, pour le meilleur ou pour le pire. Ils créent parfois des pseudo-réalités et promettent des certitudes en réalité inconcevables. En évaluant des produits structurés de manière un peu désinvolte, des agences de notation ont largement contribué à la crise financière.

À l'échelon individuel aussi, mieux vaudrait s'émanciper des chiffres, faute de quoi la vie pourrait devenir une fonction d'optimisation qu'un algorithme calculerait facilement. Or, cela ne marche pas : il reste toujours un niveau de subjectivité. Certaines décisions sont ambivalentes, le flou règne en maître et les mesures reposent sur des faits controversés. Autrement dit, impossible d'objectiver complètement ce qui est bon et ce qui est mauvais. Les évaluations dissimulent des valeurs, forcément individuelles. Une société doit pouvoir supporter l'idée qu'il n'existe pas de vie « meilleure » ou plus juste qui convienne à tout le monde. En revanche, il en existe toujours une mauvaise. Et même de plus en plus.

Roland Fischer, rédacteur pour moneta

moneta #2-2019

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta paraît quatre fois par an en français et en allemand et il est envoyé gratuitement aux clientes et clients de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

Éditrice Banque Alternative Suisse SA

Direction de la rédaction Katharina Wehrli (kw)

Rédaction Esther Banz (eb), Roland Fischer (rf), Muriel Raemy (mr), Simon Rindlisbacher (sr)

Rédaction en ligne Katrin Pilling (kp)

Traduction Sylvain Pichon

Annonces Bruno Bisang

Graphisme Clerici Partner Design, Zurich

Illustrations Claudine Etter

Impression ROPRESS Genossenschaft, Zurich

Papier RecyStar Nature, 100 pour cent papier recyclé

Adresse Banque Alternative Suisse SA, moneta, Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten, téléphone 062 206 16 16, moneta@abs.ch

Tirage de ce numéro 8400 exemplaires

Encarts Les encarts qui n'émanent pas de la BAS sont des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Info importante sur les encarts et les annonces Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce magazine, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

Si vous êtes client-e de la BAS et déménagez, veuillez communiquer votre nouvelle adresse par écrit ou via le système d'e-banking.

Magazine en ligne : retrouvez tous les articles de moneta sur www.moneta.ch

La Bavière promulgue la meilleure loi sur la protection de la nature en Europe

18,4 pour cent : ce chiffre a fait la une des journaux bavarois en février et la joie des écologistes. Il reflète le succès retentissant de l'initiative populaire « Biodiversité : sauvons les abeilles ! ». En deux semaines, 1,75 million de citoyennes et citoyens se sont rendus à la mairie de leur localité – bravant souvent la neige, la pluie et le froid – pour voter une nouvelle ordonnance sur la protection de la nature et présenter un projet de loi au parlement de leur Land.

En Bavière aussi, la diminution de nombreuses espèces animales et végétales est spectaculaire, en particulier celle des insectes et des oiseaux. L'un des points-clés de l'initiative est la disparition des espèces, notamment dans l'agriculture conventionnelle. L'objectif consiste donc à mettre en réseau de biotopes isolés, à préserver des haies, arbres et petits plans d'eau dans l'agriculture, ou encore à créer des bandes fleuries non cultivables sur dix mètres de largeur le long des cours d'eau. D'ici 2030, la part de l'agriculture biologique doit atteindre 30 pour cent, 10 pour cent des pâturages doivent devenir des prairies fleuries et les pesticides sont à bannir de toutes les surfaces appartenant à l'État.

Le parlement bavarois adoptera ces règlements et d'autres en juillet, instaurant ainsi en Bavière la meilleure – car la plus stricte – loi sur la protection de la nature en Europe. Trois Länder allemands (le Brandebourg, le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie) suivent actuellement cet exemple et lancent leurs propres initiatives pour la protection des espèces. L'écho de ce succès bavarois a aussi largement retenti dans le monde. Des médias britanniques, français, italiens, autrichiens, suédois et même japonais, australiens ou étasuniens ont parlé de « Sauvons les abeilles ! » *Margarete Moulin*

La biodiversité va mal dans le monde...

Début mai, la publication du rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES en anglais) lançait cette alerte : « La nature décline mondialement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des

effets graves sur les populations humaines du monde entier. » Ce rapport estime qu'environ un million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, dont une grande partie dans les prochaines décennies.

En Suisse, sur les dix objectifs stratégiques pour soutenir la biodiversité, un seul est en passe d'être atteint, celui sur l'« évaluation des incitations financières ». Sur notre territoire, 36 pour cent des espèces de plantes, d'animaux et de champignons étudiées sont désormais considérées comme menacées, proportion bien plus importante que dans la plupart des pays de l'UE. Simonetta Sommaruga a mandaté l'OFEV afin d'identifier la manière de mettre en action le plan suisse pour la biodiversité, qui date de 2017 et n'a jusqu'à présent pas fait beaucoup parler de lui. *(mr)*

www.ipbes.net

L'avez-vous déjà signée?

Peut-être est-il encore temps de sauver les glaciers de vallée, malgré le pessimisme des plus récents calculs de modélisation. Ils aboutissent à la constatation qu'il est trop tard, peu importe la rapidité avec laquelle nous pourrions instaurer la taxe climatique. Pour l'Association suisse pour la protection du climat (indépendante), il faut agir immédiatement. La récolte de signatures en faveur de l'initiative pour les glaciers a commencé début mai. Celle-ci vise à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre à zéro d'ici à 2050 au plus tard. Un objectif presque timide, par rapport au délai – 2030 – que réclame la jeunesse en grève pour le climat. L'initiative reflète très bien la résurgence actuelle de la politique climatique par-dessus les clivages des partis. Le comité a donc une assise très large, lui qui intègre une ou un parlementaire fédéral-e pour chacun des partis suivants: PLR, PDC, PBD, PVL, PS. En outre, l'exigence est soutenue par un vaste mouvement pro-climat: quelque 27 000 citoyennes et citoyens ont accepté par avance de recueillir au moins quatre signatures. Le texte demande de mettre en œuvre la sortie progressive du CO₂ de façon à ce qu'elle soit socialement soutenable et renforce l'économie. Il reviendra au législateur de définir les instruments politiques ; seule la politique en matière d'innovation et de technologie est prévue explicitement. *(rf)*

www.initiative-glaciers.ch

Sondage sur le climat: les Suisses ont peur

Initiée et menée par M.I.S. Trend (Institut de recherches économiques et sociales, Lausanne et Berne), l'édition 2019 de l'étude Sophia se penche sur le rapport des Helvètes à la transition écologique. La consultation a porté sur 1264 personnes issues du grand public ainsi que 407 leaders. Cette étude révèle que l'environnement représente la préoccupation majeure des leaders et de la population, même si cette dernière est tout aussi soucieuse des coûts de la santé. Plus de la moitié de la population pense qu'il est probablement trop tard pour sauver la planète, et un bon tiers considère la situation comme carrément désespérée. Les leaders font preuve d'optimisme, mais très tempéré. Consciente qu'il est grand temps d'agir, une majorité appelle de ses vœux des mesures contraignantes imposées par le législatif, notamment pour responsabiliser les entreprises et réguler l'économie mondiale. Mais, paradoxalement, cette majorité est défavorable à des mesures qui nuiraient directement à son pouvoir d'achat (augmentation du prix de l'essence et de la vignette, taxe sur les billets d'avion), alors que les leaders y sont largement favorables. *(mr)*

www.letemps.ch (Sophia 2019)

La Radio télévision suisse (RTS) en mission pour la biodiversité

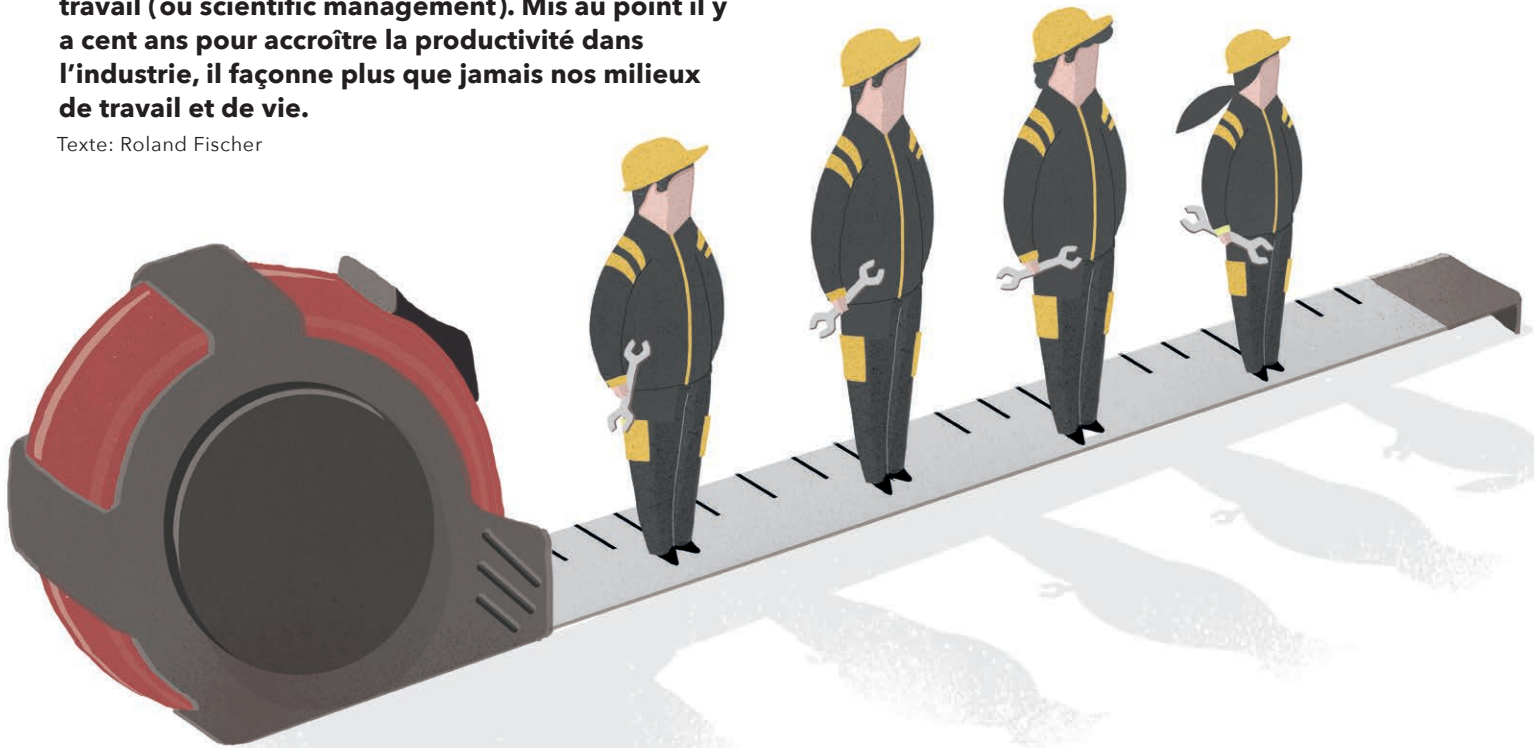
Du 20 mars au 21 septembre, la RTS – associée avec les radios et télévisions des autres régions linguistiques – se mobilise en faveur de la biodiversité. Elles ont conjointement lancé « Mission B », afin de « reflorir la Suisse ». L'objectif est de créer un million de mètres carrés supplémentaires de prairies fleuries sur nos balcons et dans nos jardins, en invitant les auditeurs et les téléspectateurs à semer des graines de plantes sauvages indigènes partout où cela est possible. Une plateforme enregistre les nouvelles surfaces dédiées à la nature ; elle fournit conseils et informations sur les gestes qui comptent, grâce à de nombreux reportages et portraits. *(mr)*

www.missionb.ch/fr

Du chronomètre à l'algorithme

L'efficacité, donc le succès économique: voilà ce que promet le concept d'organisation scientifique du travail (ou scientific management). Mis au point il y a cent ans pour accroître la productivité dans l'industrie, il façonne plus que jamais nos milieux de travail et de vie.

Texte: Roland Fischer



Avez-vous récemment examiné en détail une note d'honoraires de médecin? Elle décortique chaque action selon les directives implacables de Tarmed. Consultation, 5 premières minutes; consultation, chaque 5 minutes supplémentaires; et ainsi de suite. Demandez à une personne qui travaille dans les soins à domicile quelle pression elle subit à longueur de journée, avec un horaire réglé à la minute près! Il y a quelques années, une infirmière Spitex a déclaré à un hebdomadaire que le temps lui manquait désormais pour discuter vraiment avec sa patientèle: «Malgré leur importance, de telles conversations sortent du cadre. Toutes mes activités de soins sont soumises à un horaire implacable.» La situation a empiré depuis. Ce qui s'apparente à un excès de concurrence absurde dans le domaine de la santé obéit à un système. Et celui-ci n'a rien de nouveau. En fait, il est à peu près centenaire.

Flux de travail minutieusement comptabilisés et optimisés

Dans les milieux d'affaires, on aime à dire: «What cannot be measured, cannot be managed.» Ce qui n'est pas mesurable n'est pas gérable. Comme souvent avec les maximes, impossible de savoir qui en est à l'origine, mais ce pourrait être un certain Frederick Winslow Taylor. En 1911, cet ingénieur étasunien a révolutionné le monde du travail en consacrant un livre à l'économie, l'un des plus influents de l'histoire. Lorsque l'on évoque aujourd'hui la question des bouleversements ayant abouti à la réalité moderne du travail, Henry Ford fait de l'ombre à Taylor. Pourtant, les idées de ce dernier ont immédiatement fait mouche, de sorte que son livre «The Principles of Scientific Management» («L'organisation scientifique du travail» ou «Principes d'organisation scientifique des usines», selon les traductions) est non seulement devenu un ouvrage de référence, mais a aussi fait l'objet d'une publication dans le très populaire *American Magazine*.

Taylor a abordé les processus d'affaires avec la rigueur d'un ingénieur, remplaçant l'intuition par un chronomètre. Il s'est intéressé à la manière précise dont fonc-

tionnaient les ouvrières et ouvriers ainsi qu'à l'optimisation de tâches comme le chargement de fonte brute. À cette fin, il a véritablement disséqué les mécanismes du travail, analysant et notant chaque étape. Rétrospectivement, certains passages semblent assez absurdes, par exemple quand Taylor invente l'«art du pelletage»: «(...) on fit des milliers d'observations au compteur à secondes, afin d'étudier avec quelle vitesse l'ouvrier, muni du type de pelle approprié, peut enfoncer son outil dans le tas et le retirer convenablement chargé. Ces observations furent faites d'abord en poussant la pelle dans le tas sur un sol irrégulier, puis sur un sol en planches, puis sur un sol en tôle. On fit de même une étude précise pour déterminer le temps nécessaire pour renverser la pelle, pour lancer la charge à une distance horizontale donnée, à une hauteur donnée, en combinant diversement distance et hauteur.»

L'humain, simple rouage de la machine

Quoi qu'il en soit, jamais plus la logique de l'industrialisation ne fut formulée de manière aussi directe et impérieuse. Comment s'empêcher de penser aux «Temps modernes» de Charlie Chaplin, où l'ouvrier fait partie de la grande machine, devenant l'un de ses éléments mécaniques? Si la vocation suprême de l'ingénieur consiste à optimiser la machine, le tour de l'humain viendra tôt ou tard. Ou, comme l'écrit Taylor: «Dans le passé, l'homme venait en premier. À l'avenir, c'est le système qui viendra en premier.»

L'attrait de la méthode repose sur son caractère scientifique, autrement dit, sur sa capacité à quantifier. Les chiffres objectifs, et non une intuition, sont sensés justifier un «pour» ou un «contre». À tel point que l'expert de Taylor a imposé à l'ouvrier le moment de prendre une pause et sa durée. Moins pour le bien-être de l'intéressé que pour obtenir la meilleure efficacité au travail, évidemment. Il n'est pas question ici de conduite (pour ne pas dire management), mais de conduite «scientifique». Voilà comment est née l'alliance contre nature de la pensée scientifique et technique avec l'économie de marché.

Séduisant pour le socialisme aussi

Ce concept a exercé une force d'attraction magique sur les adeptes de l'économie de marché. Entre autres. L'avant-propos de l'édition allemande de 1919 avertissait déjà que «le socialiste ne doit pas ignorer la violence des réalités, comme le montre l'exemple de Lénine qui, dans une brochure sur le programme de reconstruction économique de la Russie, vient notamment de prôner l'instauration du système Taylor». Sur ce point, la manie de tout gérer a également affecté la doctrine socialiste, car une économie planifiée est presque encore plus dépendante des chiffres que le marché d'inspiration occidentale, dont le fonctionnement paraît presque anarchique, en comparaison. Une note préliminaire de l'éditeur allemand contient un autre passage intéressant. Ainsi, Taylor nous a légué non seulement un système, mais aussi le vocabulaire correspondant: «Il y a en outre des termes parfois complètement nouveaux dont la langue allemande

n'avait pas eu besoin jusqu'alors. [...] C'est pourquoi des mots comme «efficacité» sont parfaitement compréhensibles par toute Étasunienne et tout Étasunien, alors que j'aurais dû redouter en utilisant les termes allemands appropriés de perdre au minimum l'intérêt des non-techniciens, à qui cet ouvrage s'adresse en particulier.»

Plus actuel et effrayant que jamais

Et aujourd'hui? Si l'on ne se réfère plus guère explicitement au taylorisme, il a toutefois gardé son influence en tant que système et concept de base. On pourrait même dire que c'est justement en ces temps de fin de règne du capitalisme qu'il s'épanouit vraiment, dans le sillage de la numérisation et de la course à la mise en données. Ainsi, les chauffeuses et chauffeurs d'Uber se sentent moins des entrepreneuses et entrepreneurs au volant que les jouets d'un algorithme, qui enregistre chaque mètre, chaque seconde, et semble toujours connaître l'étape suivante. Amazon fait souvent parler d'elle avec d'étranges brevets d'interfaces humain-machine, par exemple un robot de stockage surmonté d'une cage où une personne serait confinée, intégrée à la machine pour la piloter. D'autres brevets portent sur des bracelets notant avec précision chaque mouvement de la main des travailleuses et travailleurs dans les grands entrepôts, un peu comme si leurs membres étaient des bras de robot équipés de capteurs.

Amazon réagit toujours de façon identique à la divulgation de ce genre de brevets: l'utilisation concrète de ces technologies ne serait pas à l'ordre du jour. Foutaises! Même si c'était vrai dans le cas précis, nous savons de longue date à quel point Amazon traque et contrôle son personnel dans ses entrepôts, au nom de critères d'efficacité. Les ordinateurs déterminent à la seconde près le temps qu'il faudrait pour prendre tel article sur l'étagère du haut à droite. Les articles consacrés à ce sujet font figure de variante cauchemardesque du chronomètre taylorien. Et l'implacabilité du système va si loin, dans la logique de l'absolu, que les algorithmes mettent automatiquement à la porte les employées ou employés qui ne satisfont pas les exigences de la machine. Ce n'est pas de la science-fiction, bien que des spécialistes du secteur ont récemment déclaré l'inverse.

Voilà ce qui est vraiment étrange avec Taylor, en 2019: nous ne nous contentons plus de mesurer et de piloter les processus commerciaux, puisque nous y soumettons aussi toute notre vie, ce qui inclut notre comportement en ligne (en Chine, on ne fait déjà plus la distinction entre en et hors ligne), notre solvabilité, nos habitudes de sommeil. Et l'internet des objets en est seulement à ses balbutiements. Nous tombons une nouvelle fois dans le piège du caractère scientifique des évaluations, de la prétendue nécessité du «pour» et du «contre», à laquelle on ne peut même plus se référer. Un siècle après Taylor, la menace planant sur nos têtes est bien pire que celle de devenir «un simple rouage de la machine», comme le relevait un critique au moment de la publication du livre. •

«Les agences de notation ont une fonction quasi étatique»

Elles ont des noms aux consonances presque harmonieuses: Standard & Poor's, Moody's et Fitch. Et l'économie mondiale serait bien incapable de s'en passer. Pourtant, après la crise financière, les agences de notation se sont trouvées sous le feu de la critique: la légèreté de leurs notations aurait directement contribué au krach. Vraiment? Les choses ont-elles changé depuis lors? Entretien avec Kai Gehring, spécialiste en agences de notation à l'Université de Zurich.

Propos recueillis par Roland Fischer

moneta: M. Gehring, commençons par le début: que font précisément les agences de notation et comment ont-elles vu le jour?

Voilà à peu près un siècle, les agences de notation ont regroupé plusieurs fonctions économiques que d'autres acteurs assumaient auparavant. L'élément déclencheur a été la construction du chemin de fer à grande échelle aux États-Unis, ce qui a mobilisé des fonds importants. Les capitaux libres étaient alors abondants en Europe et leurs propriétaires se demandaient où les rentabiliser au mieux. À l'origine, les réseaux bancaires contrôlaient directement ces flux d'investissement. Mais à mesure que les capitaux se multipliaient, de même que les possibilités d'investir, il devenait plus difficile de savoir si un placement était intéressant ou risqué.

On s'est donc mis à chercher des évaluations plus objectives?

Oui, des acteurs sont arrivés, qui réunissaient des données. D'abord simplement sous la forme de magazines bourrés de chiffres relevant de l'activité commerciale, par exemple le *Poor's Manual of Railroads*. Il s'agissait de données pures, sans la moindre évaluation. Les agences de notation ont ensuite combiné les deux: les données détaillées et l'expertise correspondante.

Et quand sont-elles devenues la référence qui, comme aujourd'hui, souffle le chaud et le froid?

Très tôt. Depuis son introduction dans les années 1930, l'échelle de notation de Fitch n'a presque pas évolué. Elle totalise 21 échelons, du plus élevé – la fameuse note triple A – à la plus catastrophique, synonyme de défaillance certaine. C'était là une étape importante, mais dans le fond, on avait toujours là des appréciations dont

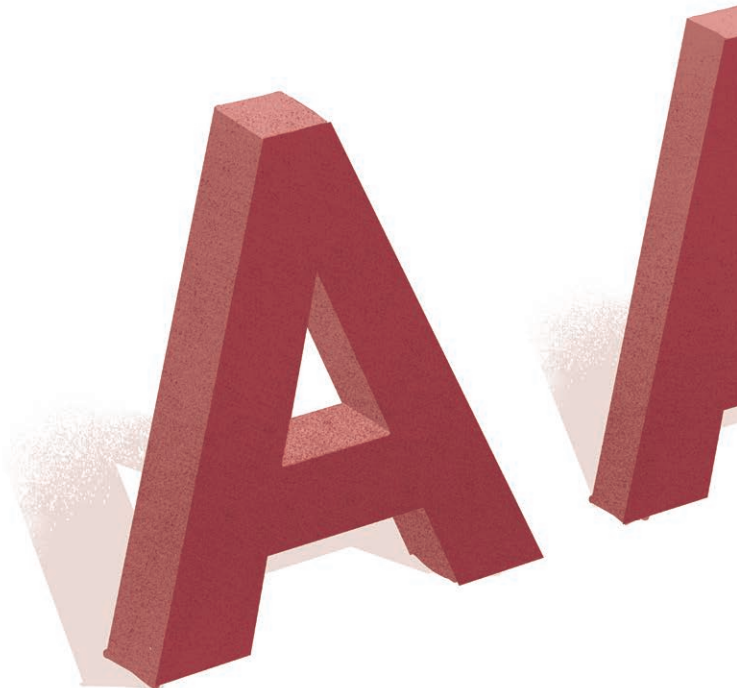
on pouvait tenir compte ou non. Les choses ont vraiment changé après les premiers krachs boursiers, quand les évaluations ont soudain endossé une fonction quasi étatique.

Comment cela?

Beaucoup de gens ont investi et subi des pertes colossales. Du coup, la sphère politique s'est sentie responsable et les notations ont bénéficié, en quelque sorte, d'un adoubement économique. La volonté bien compréhensible d'éviter de mettre de l'argent dans des titres pourris a donné naissance aux notations minimales obligatoires. Les placements sous-évalués sont dès lors devenus tabous, ce qui concernait moins directement les particuliers que, par exemple, les fonds de pension, qui ont toujours investi à grande échelle.

Quelles en ont été les conséquences?

Il en a résulté un automatisme, lequel a mécaniquement lié les évaluations des agences à la dynamique économique. Au départ, ces notations minimales existaient seulement aux États-Unis, mais elles se sont largement étendues dans les années d'après-guerre. Les investissements pour les rentes de retraite de grandes entreprises comme VW ont alors également fonctionné selon ce système «top ou flop». Voilà comment les agences ont pu influencer de plus en plus directement l'économie mondiale.





Vous avez qualifié un peu avant les notations d'«appréciations». Divergeaient-elles beaucoup entre les agences?

Précisons d'abord qu'il existe de nombreuses agences de notation : elles sont sûrement cinquante, voire cent sur la planète. Mais beaucoup d'entre elles travaillent localement, dans leur pays d'origine. Les trois grandes se partagent plus de 90 pour cent du marché mondial et parviennent aux mêmes évaluations dans près de 95 pour cent des cas. Leurs notations sont ordinairement plus fiables que celles des petites agences, raison pour laquelle les banques centrales ou autorités nationales de régulation se fient expressément et exclusivement aux notations des grandes.

N'est-ce pas là une inquiétante concentration d'influence?

Oui, mais précisons aussi qu'en règle générale, les notations tiennent la route, ce qui veut dire que les agences évaluent souvent la situation de manière pertinente et adéquate. Elles posent problème surtout à deux égards. Premièrement, ces institutions ont une certaine aversion pour le risque : elles ne soutiennent pas forcément les domaines d'investissement nouveaux et intéressants, faute de données et d'expérience quant à ces derniers.

Mais ce n'est pas là-dessus que les critiques se sont focalisées...

Non, le deuxième problème constitue un danger bien plus immédiat. Il y a eu et il existe toujours des incitations pour que les agences «enjolivent» certains inves-

tissements. Cela s'est avéré particulièrement dommageable dans le cas des produits structurés, conçus à la fin du siècle passé. Ils étaient clairement des déchets ou ne pouvaient être évalués sérieusement pour cause de données lacunaires. Ils ont pourtant reçu un sceau de qualité. Les banques débauchaient alors et avec un appétit croissant le personnel des agences, afin d'exploiter leurs connaissances pour construire de tels produits.

Ce qui nous amène à l'interdépendance des agences de notation et des banques.

Oui, on constate souvent une trop grande proximité entre elles. Les analystes sont recrutés dans un cercle proche de celui des banquiers d'affaires, et les structures de propriété des agences sont peu claires ; elles appartiennent en grande partie à des banques et à des compagnies d'assurance. On peut légitimement nourrir des doutes quant à l'indépendance de la surveillance par les actionnaires.

Cela a-t-il beaucoup changé depuis la crise financière?

La réglementation a été renforcée, mais le système reste à peu près identique. On trouve encore des produits combinés dont la qualité est difficilement évaluable. Les émetteurs paient toujours les notations. Les régulateurs comme les banques centrales continuent de s'appuyer, parfois aveuglément, sur les notations externes. Enfin, on doit déplorer que les systèmes d'incitation aient subsisté et que ce soit en définitive l'État qui les soutient.

Que pourrait-on améliorer?

Sachant qu'aucune agence ne fournit une évaluation parfaite, l'idéal serait de recourir aux notations de deux agences différentes pour les décisions excédant un certain volume. Et comme les évaluations des trois grandes agences étasuniennes sont souvent très similaires, il serait judicieux de demander au moins une notation d'une autre agence.

Cela rappelle les exigences qui ont suivi la crise financière, où l'on envisageait de créer une agence indépendante en Europe. Serait-ce une bonne idée?

Rien ne dit qu'une telle mesure résoudrait les problèmes existants. Dans nos études, nous avons également examiné de fond en comble les petites agences européennes (et asiatiques). Comme pour les trois grandes, nous avons pu démontrer une tendance à favoriser leur pays d'origine. On n'améliorera pas la situation avec un seul nouvel acteur, mais plutôt en tenant compte de multiples appréciations différentes. L'essentiel est que les agences soient aussi indépendantes que possible des gouvernements et entreprises qu'elles évaluent. Créer une agence étatique en Europe serait donc un projet mort-né. Personne ne s'y fierait. •



Photo : m&D

Kai Gehring est maître-assistant à l'Université de Zurich et membre du pôle de recherche DFG «Mondialisation et développement». Il a accompli des séjours de recherche dans les universités de Harvard et de Cambridge. Il a travaillé comme consultant d'entreprises et sur un projet de l'Institut universitaire des Nations Unies pour la recherche en économie du développement. Il s'intéresse particulièrement aux questions politico-économiques et au développement économique. Ses sujets de prédilection sont, entre autres, l'impact de la liberté économique et de la mobilité sociale sur la qualité de vie ; l'incidence de facteurs politico-économiques sur l'efficacité de l'aide au développement ; l'influence de facteurs politiques et culturels sur l'évaluation de pays par des agences internationales de notation du crédit.



Notre vie en carbone

Les effets de nos comportements sur les changements climatiques restent très abstraits. Une équivalence en émissions de CO₂ permet de prendre la mesure de la charge écologique de notre pays: 14 tonnes par habitant et par année! Les calculs derrière les facteurs d'émission sont utilisés par les éco-calculateurs afin que tout un chacun puisse évaluer sa propre empreinte carbone.

Texte: Muriel Raemy

* L'équivalent CO₂ (CO₂-eq) est une mesure prenant en compte l'impact sur le climat de différents gaz à effet de serre. Par exemple, sur cent ans, l'émission directe d'un kilo de méthane (composant principal du gaz naturel) a le même effet sur le climat que trente kilos de CO₂; cela correspond donc à 30 kg CO₂-eq.

Le débat sur le CO₂ s'invite de plus en plus dans la politique suisse, au point de pousser certains acteurs excédés à parler d'hystérie climatique. Pourtant, un gouffre sépare les bonnes intentions affichées par (presque) tous les partis de la réalité des faits: l'étude publiée par l'Office fédérale de l'environnement (OFEV) - sur la période de 1996 à 2015 - montre qu'en 2015, l'empreinte gaz à effet de serre du pays atteignait près de 14 tonnes d'équivalent CO₂ (ou CO₂-eq)* par personne, soit largement au-dessus de la moyenne européenne. Notre empreinte carbone est ainsi plus de deux fois plus élevée que la moyenne mondiale, qui se situe à 6 tonnes. Selon le rapport spécial publié par le GIEC en octobre 2018, limiter le réchauffement à 1,5°C implique de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre à zéro vers 2050, sous peine de voir le climat s'emballer.

Cycles de vie des biens et services

Ces 14 tonnes de CO₂-eq ont été calculées par une équipe de la société Treeze, dirigée par l'ingénieur Rolf Frischknecht. Des mathématiques complexes se cachent derrière les modèles. D'où viennent nos émissions? Comment sont-elles produites? Treeze a évalué tous les biens et services qui sont consommés en Suisse, auprès des différents offices fédéraux d'abord, afin de récolter les données sur l'utilisation des ressources à l'intérieur, comme à l'extérieur du pays. Il s'est agi, ensuite, de compiler l'impact généré à l'étranger par la production des marchandises importées, tout en déduisant ce qui est exporté et non consommé par les citoyens helvètes. Les statistiques du commerce extérieur et la balance des paiements de la Banque nationale suisse complètent enfin les calculs. «Nous couvrons ainsi le cycle de vie des biens et services, de l'extraction des matières premières à la production industrielle en Suisse et à l'étranger, et du transport vers les consommatrices et consommateurs jusqu'à l'élimination du produit», explique Rolf Frischknecht.

Les chiffres finaux sont présentés sous forme de moyenne, car il s'avère trop complexe de quantifier avec exactitude les émissions liées à la production, au transport, à la phase d'utilisation et à la fin de vie des multiples biens et prestations dont les gens choisissent de profiter. La bonne nouvelle: les émissions à l'intérieur de

nos frontières ont baissé. La mauvaise: les trois quarts des atteintes générées par notre demande nationale sont causés à l'étranger par les marchandises importées.

Nos empreintes

Pour arriver à cette conclusion, Treeze a examiné l'empreinte gaz à effet de serre ainsi que les empreintes biodiversité et hydrique. Dans la période étudiée par l'OFEV, non seulement la biodiversité a reculé dans les pays qui pratiquent l'agriculture intensive, mais la pression exercée sur celle-ci en raison de la consommation des marchandises importées a augmenté d'environ 14 pour cent par personne en Suisse. L'empreinte hydrique, calculée elle aussi par personne, quantifie la consommation d'eau en tenant compte des problèmes de pénurie de chaque pays. Elle a progressé de 40 pour cent entre 1996 et 2015, notamment du fait de l'importation de produits agricoles – depuis les États-Unis, l'Espagne, l'Inde, la Chine, l'Italie ou le Pakistan – dont la culture nécessite de très grandes quantités d'eau ou cultivés dans des pays où celle-ci est particulièrement rare.

«Les estimations montrent que les empreintes environnementales de la Suisse ne pourront être ramenées à un niveau compatible avec les limites planétaires que si l'on agit en même temps dans tous les domaines importants de la consommation – alimentation, logement, mobilité – et sur plusieurs plans: chaînes d'approvisionnement, technologies, mode de production et de consommation», conclut Rolf Frischknecht. Si certaines normes ont bien été mises en place par les milieux économiques et les pouvoirs publics – avec des degrés de rigueur et de crédibilité différents – aucune législation n'interdit la production d'émissions nocives pour la santé humaine et celle des écosystèmes.

Des éco-calculateurs pour se mesurer individuellement

C'est ici que les consommateurs et consommatrices ont un rôle considérable à jouer. Prendre des décisions fondamentales quant à leur mode de vie peut amener une énorme différence dans leur bilan carbone. Il existe de nombreux calculateurs en ligne pour les soutenir dans leur quête d'informations claires et transparentes sur l'impact de leurs comportements de consommation.

L'empreinte écologique personnelle peut en effet être mesurée avec le calculateur mis en ligne par le WWF (voir encadré et entretien) ou encore, par exemple, avec «Le climat entre nos mains», un calculateur carbone mis sur pied par les Artisans de la transition. Les facteurs d'émissions sur lesquels sont basés ces deux calculateurs ont été fournis par ESU-services, une société spécialisée dans les cycles de vie et les écobilans. Ils ajoutent une dimension pédagogique à leurs analyses en proposant des actions concrètes, qui amènent une différence significative dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les résultats révèlent ainsi que chaque personne vivant en Suisse reçoit une base incompressible d'environ 4 tonnes d'équivalent CO₂ dans son bilan personnel. Aucune étude n'a encore pu calculer assez finement la part exacte des différents biens et services issus de nos

administrations et collectivités publiques – santé, éducation, distribution de l'eau potable, assainissement, élimination des déchets, etc. – ni encore celle de la défense militaire, de la police ou des pompiers.

Il n'est pas possible de mesurer notre empreinte carbone au gramme près. Le but, voire l'espoir des organismes qui ont mis en ligne ces éco-calculateurs est – en se situant par rapport à une moyenne et en prenant conscience de l'ampleur des émissions qui se cachent derrière les gestes quotidiens de consommation en Suisse – de transformer les chiffres en ambition d'agir sur le terrain et sur nos politiques. •

Collaboration: Esther Banz

treeze.ch
esu-services.ch
leclimatentrensmains.org

Rapport OFEV:

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/publications-etudes/publications/empreintes-environnementales-de-la-suisse.html

Qui a inventé le concept de l'empreinte?

Comment faire circuler les connaissances complexes au sujet des changements climatiques et de la rareté des ressources, pour inciter les gens à agir? Cette question taraude les scientifiques depuis un certain temps déjà. En 2009, une équipe menée par le Suédois Johan Rockström, chercheur suédois en résilience et professeur, a présenté le concept des «limites planétaires»: il énumère neuf «limites biophysiques du système Terre qu'il faudrait respecter pour maintenir, sur Terre, des conditions favorables à la poursuite du développement humain», comme l'écrit une étude commandée par l'Office fédéral de l'environnement. On parle aussi de seuils de tolérance, de valeurs de seuil et de points de basculement. La naissance de l'empreinte écologique – devenue pratiquement synonyme de calcul et de représentation de la consommation de ressources – est plus ancienne. Le Suisse

Mathis Wackernagel, ingénieur en environnement, en a inventé le principe au début des années 1990 et son professeur, le Canadien William Rees, lui a donné ce nom accessible d'«empreinte écologique». Le concept a été perfectionné par des spécialistes des bilans écologiques, parmi lesquels Patrick Hofstetter, du WWF Suisse. Ce dernier a mis au point le bilan personnel d'énergie et de CO₂ encore utilisé aujourd'hui sur le site web www.footprint.ch du WWF, géré par Christoph Meili (voir entrevue pp. 10–11). Le faiseur d'opinions Mathis Wackernagel préside actuellement le Global Footprint Network, qui dirige la campagne annuelle Earth Overshoot Day. Cette «journée du dépassement mondial de la Terre» indique la date où chaque pays a consommé les ressources naturelles dont il dispose pour un an. Cette année, la journée du dépassement de la Suisse tombait le 7 mai. (eb)

L'aviation cause bien plus de dégâts qu'on l'imagine

Christoph Meili calcule ce que d'autres préféreraient ignorer: l'impact de notre consommation sur l'environnement... et sur la postérité.

Propos recueillis par Esther Banz

moneta: Monsieur Meili, vous êtes expert ès empreinte écologique. Expliquez-nous ce que vous mesurez!

Je travaille pour la société de conseil ESU-services, où je prépare des analyses de cycle de vie, aussi appelées écobilans. Cela permet d'évaluer l'impact environnemental de la production, de l'utilisation et de l'élimination de biens et services, par exemple les aliments ou les voyages.

En Suisse, le 7 mai dernier, nous avons déjà consommé «une planète», c'est-à-dire tout ce à quoi nous aurions eu droit pendant l'année, si notre appétit ne dépassait pas les capacités de renouvellement des ressources naturelles. Qu'est-ce qui pèse si lourd dans la balance?

Ces dix dernières années, la population suisse a, entre autres, pris l'avion plus souvent et plus loin en moyenne. Et, soit dit en passant, les émissions causées par l'aviation ont bien plus d'impact qu'on se l'est longtemps figuré.

Par «plus d'impact», voulez-vous dire qu'elles sont plus nocives?

Oui. Niels Jungbluth, directeur d'ESU-services, a examiné plusieurs études montrant que les émissions du trafic aérien provoquent la formation de nuages, lesquels accroissent le réchauffement. Nous avons donc apporté des ajustements méthodologiques au calculateur d'empreinte écologique du WWF.

Quelle est l'ampleur de cet effet de serre supplémentaire?

Il dépend de nombreux facteurs, comme l'intensité de la formation des nuages et la durée pendant laquelle ils restent dans l'atmosphère. L'impact est physiquement prouvé; le débat scientifique tourne désormais autour de sa gravité. Nous nous appuyons sur les références qui nous paraissent les plus fiables.

Les gens réalisent-ils que l'avion est encore plus nuisible qu'on le pensait?

Dans le milieu scientifique, oui. Myclimate tient également compte du nouveau facteur de calcul que nous proposons, de même que le WWF, l'ATE et Greenpeace. L'information s'est diffusée, mais pas encore dans toutes les publications de l'Office fédéral de l'environnement. Et les médias en ont peu parlé à ce jour.

Partout, on entend des voyageuses et voyageurs fréquent-e-s rétorquer que l'utilisation effrénée d'ordinateurs, de téléphones mobiles et d'internet nuit autant au climat que l'aviation. Est-ce vrai?

Selon une étude récente de la Haute école des sciences appliquées de Zurich, la consommation moyenne de médias par les jeunes – en incluant la fabrication et l'utilisation des équipements ainsi que l'exploitation de centres de calcul externes – émet chaque année environ 50 kg de CO₂-eq* par personne. À titre de comparaison, en 2015, les Helvètes ont passé chacune et chacun en

moyenne douze heures en avion, ce qui correspond à l'émission de deux tonnes de CO₂-eq par personne. Un calcul très approximatif révèle donc que nos trajets en avion nuisent en moyenne quarante fois plus au climat que les petits appareils, y compris les téléphones mobiles. Une évaluation ancienne imputait un très lourd fardeau à l'internet, mais elle est dépassée, car Google, Apple et autres recourent de plus en plus aux énergies renouvelables et parce que les équipements sont devenus plus efficaces.

Le calculateur d'empreinte écologique évalue même la façon de laver ses vêtements. Est-il si important que je fasse la lessive à 40 ou 60 degrés?

Du point de vue des vêtements, je dirais oui. Par rapport aux autres questions du calculateur, non. Les produits et activités pour lesquels on brûle du pétrole, du gaz ou du charbon comptent bien davantage. Les appareils électriques sont de plus en plus efficaces et respectent toujours plus l'environnement grâce aux énergies renouvelables, par exemple le solaire et l'éolien.

Mais faire moins de lessives aurait-il déjà un effet?

Bien sûr. La règle qui prévaut est que moins nous consommons d'énergie et de ressources, mieux c'est. Toutefois, nos calculs doivent éviter de faire penser à l'éco-hippie qui sent mauvais, car ce serait contre-productif. Utiliser de l'eau froide est particulièrement économique et convient bien pour laver la plupart des vêtements, mais personne n'y croira tant que les étiquettes indiqueront 30, 40 ou 60 degrés.

Le calculateur d'empreinte écologique du WWF me demande quelle part de mon épargne, de mes placements et de mon 3^e pilier est investie de manière écologique...

J'admets que nous trichons un peu, là. Si je place mon épargne à la BAS plutôt que dans une grande banque, mon argent pourra sembler plus durable, mais on calculera les émissions de la banque, pas celles de mon argent. Sous l'angle comptable de l'empreinte écologique, nous sommes au mauvais endroit. Certes, je peux contribuer à influencer ce que mes économies serviront à financer, mais je n'interviens pas directement. Dans le même ordre d'idée, si je convaincs une personne de devenir végétarienne, mon empreinte restera identique. Dans le texte d'information du calculateur, nous précisons que – strictement parlant – la question est hors de propos dans le bilan. Mais nous avons voulu l'intégrer quand même pour sensibiliser le public.

Qu'est-ce que le calculateur d'empreinte ne permet pas de calculer? Où sont les limites de sa pertinence?

Le calculateur tient compte de notre propre consommation. Il n'évalue pas l'impact de notre engagement politique, car le résultat dépend du nombre de personnes qui s'impliquent pour une même cause. Il ne prend pas non

plus en compte les habitudes de consommation de notre famille ou de notre environnement social, alors que nous pourrions très bien les influencer directement: chaque voix et chaque discussion importe. Le calculateur pourrait aller plus loin dans les détails, mais il doit rester facile à utiliser. Trente questions et trois illustrations de l'impact (kg CO₂-eq, planètes, sacs poubelles), cela fait déjà beaucoup.

Que pourrait-on montrer d'autre dans une version étendue du calculateur?

Des évaluations de l'impact mondial de la consommation: les tempêtes plus fréquentes, l'élévation du niveau de la mer, la disparition des coraux – et par conséquent des poissons –, les mauvaises récoltes, etc.

Quel est le degré d'exactitude du calculateur?

Il dépend aussi de la personne qui s'en sert. Connaît-elle sa consommation et comprend-elle bien les questions posées? Tient-elle compte de son comportement des dernières semaines ou de celui de toute sa vie, en extrapolant une moyenne?

Vous aidez les gens à percevoir l'impact de leur mode de vie personnel sur la planète. Est-ce efficace?

Cela sensibilise, en tout cas. Pour susciter des changements de comportement délibérés, il faut des connaissances pratiques et, souvent, une plus longue discussion sur le sujet. Voilà qui serait plus facile avec des incitations pour un mieux, c'est-à-dire si l'alternative écologique était aussi la moins chère, la mieux reconnue socialement et la plus confortable. Cette approche faciliterait également l'interdiction de produits particulièrement nocifs. Afin de créer de telles conditions là où les dispositions légales font encore défaut, nous avons besoin aujourd'hui de personnes affirmant que la durabilité est importante à leurs yeux, pour faire vraiment changer l'économie.

Vu qu'en Suisse, nous et nos ancêtres avons consommé bien plus de ressources que des milliards d'autres humains, nous devrions avoir l'obligation morale de réduire plus fortement notre consommation de ressources à l'avenir et de payer pour limiter les dégâts dans les pays en développement.

Êtes-vous plus optimiste, depuis que les jeunes descendent dans la rue en faveur du climat?

Oui, ces mouvements me touchent beaucoup et me rendent plus optimiste. Malgré l'adversité et les fausses nouvelles.

Arrivez-vous à penser à autre chose qu'aux changements climatiques?

Pas vraiment. C'est énervant (il rit). Mon travail influence aussi mes amitiés. •



Photo: mead

Ingénieur en environnement, **Christoph Meili** est responsable au WWF du calculateur d'empreinte écologique, qu'il a contribué à développer. Il travaille aussi pour la société de conseil ESU-services, qui réalise des écobilans pour des entreprises, ONG et administrations publiques. ESU-services propose encore d'autres prestations dans ce domaine.

Les directives de labels comme le Bourgeon ou Demeter définissent la qualité d'un produit. Leur plus précieux atout est la confiance qu'on leur accorde. Mais qu'est-ce que cela veut vraiment dire ?

Texte: Peter Schneider*

Imaginez une société où régnerait la méfiance. Même la mafia, qui se donne le nom d'«honorabile società», ne pourrait exister dans ces conditions. Aussi corrompue soit-elle, une société a besoin de confiance: la personne qui met la main à la poche doit pouvoir se fier à l'efficacité de son pot-de-vin. Afin de ne pas devenir destructrice, la méfiance doit être limitée et, surtout, justifiée.

Histoire d'éviter la naïveté crasse, nous devons sans cesse décider quand passer de la confiance de base à un certain degré de méfiance. Les institutions sociales et étatiques, auxquelles appartiennent les labels de qualité et certifications, nous soulagent d'une bonne partie de ces choix fastidieux. Si vous ne voulez pas acheter vos œufs exclusivement à l'éleveuse en qui vous avez confiance (et dont vous avez vu les poules picorer et pondre dans sa ferme), vous pouvez aller les chercher auprès de la grande distribution.

L'étiquette «bio» a une fonction de délestage. Non pas morale, comme on le répète sans cesse, mais cognitive et pratique. Bien que j'aime que les poules bénéficient de bonnes conditions d'élevage, je n'ai pas besoin de me demander ce que cela signifie réellement et si ces conditions sont respectées. Je choisis un bon traitement pour les poules, mais en délègue la définition exacte et le contrôle à l'instance responsable du label.

En sociologie, l'approche de l'étiquetage (ou «labeling approach»), fondamentalement anti-essentialiste

et constructiviste, sert à expliquer les comportements déviants. La criminalité n'existe pas parce qu'un criminel a des caractéristiques criminelles, mais parce que ce qu'il fait est qualifié de criminel. Ce n'est pas l'objet qui précède l'étiquette, mais l'étiquette qui précède l'objet. Il en va bien sûr différemment dans le cas des œufs bio: le terme «biologique» devrait être une caractéristique stable des œufs eux-mêmes, et non découler uniquement de l'étiquetage. À nos yeux, toute autre chose serait publicité mensongère. (La lutte contre la fraude à l'étiquetage fait désormais partie de l'arsenal standard de tous les magazines de consommation, institutions fiables pour instaurer des mesures visant à renforcer la méfiance.)

L'étiquette serait donc seulement une pure extériorité attestant une vérité intérieure? Que nenni. Chaque étiquette instaure une différence ontologique entre elle-même et tout le reste. Dans notre cas, entre bio et non bio. Elle renforce notre confiance vis-à-vis du bio et encourage la méfiance envers les produits non bio. Les scandales – par exemple en cas de contamination d'œufs bio par un pesticide – suscitent des doutes à l'égard du label «bio», ainsi que la volonté d'un étiquetage plus strict. Ils stimulent de nouvelles idées quant aux critères que nous aimerions voir appliquer pour l'attribution d'un label.

Les étiquettes constituent des interfaces entre politique (écologique) et consommation individuelle. Elles politisent la consommation et rendent le politique consommable, au sens littéral du terme. Dans l'idéal, elles offrent une issue au moralisme du «il faut commencer par soi-même». Au pire, elles fonctionnent comme substitut politique et comme marqueurs des «différences subtiles» dans la lutte de classe culturelle entre bio et non-bio. •

Qui de l'œuf ou de l'œuf bio est arrivé en premier? Ou quand la philosophie s'invite au supermarché

* Peter Schneider est psychanalyste, écrivain, satiriste et chroniqueur (Tages-Anzeiger, Radio SRF 3)



Peut-on mesurer ce qui est bien ?

De plus en plus de gens veulent que leur argent soutienne le développement durable de l'économie et de la société. Des méthodes qualitatives et quantitatives peuvent les aider à investir leur capital là où il a le meilleur impact possible, mais la mesurabilité a ses limites.

Texte: Bärbel Bohr

Le marché des placements à impact est en plein essor. Toujours plus d'investisseurs institutionnels (caisses de pension et compagnies d'assurance, entre autres) aimeraient placer leurs capitaux de manière durable. Ils ont donc besoin de normes pour comparer les offres. Ces dernières années, la priorité a été de démontrer le rendement financier d'investissements sociaux et environnementaux. Plus de deux mille études abordent la question de la rentabilité des placements orientés vers l'impact. Toutefois, peu d'entre elles s'intéressent aux impacts sociaux et écologiques, comme le montre une étude d'ensemble¹ menée par des économistes des universités de Zurich et de Hambourg ainsi que du Massachusetts Institute of Technology, à Boston.

Les ODD pour norme

Dans ce contexte, des institutions financières se sont mises à orienter leur politique d'investissement vers les dix-sept objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Ceux-ci proposent un «cadre normatif pour définir les effets sociaux et/ou écologiques des placements à impact». Telle est la conclusion d'une étude² de l'Institut pour l'éthique économique de l'Université de Saint-Gall, qui a analysé l'investissement à impact (ou «impact investment») en Allemagne.

Les fonds de la société d'investissement durable responsAbility mesurent par exemple leur impact sous l'angle des ODD. Le portefeuille se concentre sur les entreprises des trois secteurs que sont la finance, les énergies renouvelables et l'agriculture durable. L'impact d'une centrale hydroélectrique de 2,7 MW à Rwaza (Rwanda) est évalué sur la base des chiffres clés suivants: elle contribue aux objectifs de développement durable no 7 («énergie propre et d'un coût abordable pour tous») et no 13 («mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques»), ne serait-ce qu'en permettant d'éviter l'émission de 14 000 tonnes de CO₂ par an. La création de 309 places de travail temporaires et six permanentes concourt à la réalisation de l'objectif no 8 («travail décent et croissance économique»). Le projet a un impact social

positif, avant tout parce que la centrale stabilise le réseau électrique rwandais dans les régions rurales. Les ODD aident donc, en principe, les sociétés d'investissement à mesurer leurs objectifs de durabilité et à communiquer les progrès accomplis.

Les limites de la mesurabilité

S'aligner sur les indicateurs comporte des risques. Comme l'ONU fournit 800 chiffres clés, les entreprises tendent à sélectionner les indicateurs pertinents dans leur domaine d'activité. Cela paraît judicieux pour clarifier la vue d'ensemble. Une telle démarche sélective peut néanmoins aboutir à une dilution (appelée «blanchiment ODD» ou «SDG-washing»).

L'étendue du choix renforce en même temps la tendance à mesurer avec précision... ce qui est facilement mesurable, au risque de masquer des impacts difficiles à évaluer et pourtant très pertinents. Imaginons une entreprise sociale qui vend des panneaux solaires dans l'Inde rurale, afin de réduire la pollution par les lampes à kérosène dans les foyers. Elle attend avant tout un effet positif de son engagement sur la santé de la population. Jusqu'ici, pour ses demandes de crédit, l'entreprise était évaluée en fonction du nombre de panneaux solaires vendus. Un chiffre extrêmement simple à déterminer. Mais qu'en est-il de l'impact sur la santé? Il a longtemps été difficile de le savoir. Une analyse minutieuse des données montre que, chez les enfants vivant dans des familles qui utilisent ces panneaux solaires, on recense 20 pour cent moins de maladies respiratoires. L'entreprise se sent confirmée dans sa stratégie. Or, mesurer ces impacts coûte beaucoup de temps et d'argent, qu'on ne peut dès lors plus consacrer à améliorer les panneaux. D'un point de vue éthique, est-il justifié que les investisseuses et investisseurs exigent des analyses aussi détaillées et leur vérification régulière?

L'expérience compte autant que les chiffres

La pratique incite par conséquent nombre d'expertes et experts à s'opposer à une étude d'impact approfondie. Telle est aussi la teneur de l'étude de l'Université de Saint-Gall citée plus haut. Les spécialistes interrogé-e-s s'accordent à dire que, sur la base d'une expérience personnelle avec les entreprises, on sait déjà souvent si elles ont un impact social ou écologique positif. De toute évidence, dans le quotidien de la mesure d'impact, on suit en général une approche pragmatique où l'intuition et l'expérience jouent un rôle majeur. Procéder à moins de

Agir plutôt que mesurer

mesures peut aussi représenter un plus en matière d'investissement à impact. Du point de vue de la clientèle, cependant, un certain niveau de transparence standardisée est souhaitable. Le nombre de chiffres clés s'avère moins crucial. Mieux vaudrait que ceux-ci inspirent la question suivante: dans quelle société voulons-nous vivre à l'avenir?

Un cadre de valeurs formé de visions d'avenir

La banque allemande GLS mène actuellement un projet qui donne un bon aperçu de cette approche. Forte de la déclaration « Nous ne pouvons surmonter la peur d'un avenir redouté qu'en imaginant les lendemains que nous voulons », la banque a élaboré deux à cinq visions d'avenir pour chacun de ses domaines d'activité. Dans celui des énergies renouvelables, par exemple, GLS a défini un ensemble de valeurs composé des éléments suivants: « poursuite du développement des énergies renouvelables », « proximité avec les citoyennes et citoyens », « variété des actrices et acteurs », « décentralisation » ou encore « efficacité et innovation ». Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs complètent ce cadre et en font un véritable instrument de pilotage. Il en résulte de la transparence, laquelle renforce le processus de conseil et la qualité du portefeuille. En outre, ces visions d'avenir servent à mettre en évidence les conflits d'objectifs et de valeurs, ou à discuter avec la clientèle et le public de ce qui est écologiquement ou socialement souhaitable. Les facteurs d'impact déterminés représentent aussi la pertinence sociale de la banque. •

¹ https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3289544

² https://fa-se.de/static/fa_se_de/uploads/2019/02/FERI-CFI-Impact-2019.pdf



Mesurer l'impact social et environnemental des activités commerciales d'une banque est complexe et, surtout, cela coûte cher. Comme l'illustre l'article ci-contre, depuis 2017, la Banque Alternative Suisse publie l'empreinte carbone (CO₂) de toutes ses activités de conseil en placement. Nous sommes la première banque du pays à l'avoir fait. Nous présentons en outre l'impact social et écologique des fonds dits « à impact » que nous proposons dans le conseil en placement. Pour savoir, par exemple, combien de ménages l'argent investi dans les fonds permet d'alimenter en énergie éolienne propre. Nous donnons des informations au sujet de l'impact écologique et social de certaines activités, mais pas d'autres. Pourquoi?

Les mesures d'impact sont si coûteuses que nous devons doser précisément le temps et les ressources que nous souhaitons y consacrer. Notre objectif est de contribuer à résoudre les problèmes sociaux les plus urgents. Plutôt que d'en mesurer l'impact de manière exhaustive, il est donc plus important à nos yeux de bien les identifier. Dans un deuxième temps, nous devons déterminer les secteurs sociaux et économiques dans lesquels investir afin de progresser dans la résolution des problèmes. Enfin, nous devons y allouer l'argent. Voilà pourquoi le principe que nous appliquons est: « Maximisons l'impact, et non l'évaluation de ce dernier. »

Les secteurs que nous voulons encourager sont définis dans nos Principes de la politique de placement et de crédit. Nous nous appuyons à cet effet sur des études et informations émanant d'ONG, de l'ONU ainsi que de banques et entreprises dont nous partageons les valeurs. De notre point de vue, associer cette expertise à notre propre expérience suffit à identifier les domaines les plus susceptibles d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement. Une fois par an, nous déterminons quelle proportion de nos crédits et placements va aux secteurs dignes d'encouragement. Nous publions ces résultats dans notre rapport de durabilité, au moyen du tableau d'évaluation Sustainable Banking Scorecard de la Global Alliance for Banking on Values. Cet instrument de pilotage pour nos activités quotidiennes montre à notre clientèle que ce que nous disons, nous le faisons.

Anna-Valentina Cenariu, responsable du service Durabilité à la Banque Alternative Suisse

LES PAGES DE LA BAS

LE PREMIER FONDS DE PLACEMENT DE LA BAS, LEVIER D'UNE PLUS GRANDE DURABILITÉ

Si les taux d'intérêt négatifs vous incitent à rechercher un rendement pour votre épargne, vous trouverez une multitude de fonds de placement et obligataires. Mais jusqu'à récemment, rares étaient ceux qui satisfaisaient les critères stricts de durabilité de la BAS. Le premier fonds de placement maison vient y remédier. En outre, la BAS souhaite améliorer la durabilité d'entreprises cotées, en instaurant un dialogue avec elles.

Texte: Pieter Poldervaart

L'année 1990 a vu naître la BAS et aussi, au Crédit Suisse, Oeko-Protect, le premier fonds de développement durable dans notre pays. On y dénombre aujourd'hui quelque trois cents fonds qui se distinguent par leurs critères de durabilité. La BAS propose également certains de ces fonds de placement sociaux et écologiques à sa clientèle, «mais la situation a toujours été insatisfaisante», glisse Michael Diaz, responsable du secteur Placement et membre de la direction générale de la BAS. À l'exception des fonds dits «à impact», presque tous les fonds durables incluent des titres inscrits sur la liste d'exclusion de la BAS. Cette liste noire énumère les entreprises dans lesquelles la Banque s'abstient d'investir, car elles enfreignent ses valeurs. De telles sociétés sont aussi bannies du conseil en placement.

D'une part, comme le relève Michael Diaz, on ne peut pas soutenir pleinement les fonds durables existants. «D'autre part, la BAS a beaucoup de clientes et clients dont les avoirs sont en dessous du seuil pour notre gestion de fortune. Vu les taux d'intérêt négatifs, nous devons pouvoir offrir à cette clientèle un complément à notre gamme de possibilités d'investissement.» La BAS a donc lancé en mars 2019 son premier fonds de placement sous le nom de «BAS Living Values – Balanced Fund». Le lancement a exigé de prendre des décisions quant à la stratégie (défensive, largement diversifiée; 40 pour cent d'actions cotées en bourse, 60 pour cent d'obligations), à la politique de durabilité analogue à l'univers de placement existant de la BAS), au positionnement sur le marché (priorité à la clientèle de la BAS) et à la structure tarifaire. Les résultats de cette phase de conception, qui a pris un semestre, influenceront également les fonds à venir. Un autre semestre est passé jusqu'à la publication officielle.

Comprendre la durabilité dans sa globalité

Le fonds de placement de la BAS repose sur l'univers de placement de la Banque. Dans le passé, l'équipe d'analyse d'entreprises, composée de deux personnes, a déjà examiné la durabilité de dizaines de sociétés, puis défini un univers avec une bonne centaine d'entre



elles. Selon les calculs de la BAS, le portefeuille atteint l'objectif de 2°C fixé par l'accord de Paris sur le climat. Les critères d'exclusion constituent la base la plus visible: les industries du type chimie, armement, nucléaire, génie génétique, construction aéronautique ou combustibles fossiles sont absentes de la liste. La conséquence de ces critères d'exclusion stricts? En comparaison avec un fonds durable classique, seule la moitié environ des entreprises trouvent grâce. La BAS renonce donc à un grand nombre de titres par rapport à ses concurrentes.

Comme cette sélection est trop restreinte pour un fonds de placement, la BAS a identifié 80 titres en plus de ceux considérés jusqu'alors comme adéquats, et elle continue d'élargir cette liste. «Je peux aujourd'hui faire mon choix dans un panier de 180 actions et 1600 obligations d'entreprises et de pays, toutes estampillées du label interne de durabilité: l'oiseau BAS», détaille Bruno Sonderegger, responsable de l'asset management, qui effectue les investissements pour le fonds. Les entreprises qui n'obtiennent pas d'oiseau, même sans enfreindre un critère d'exclusion, ne se distinguent pas vraiment par leur valeur ajoutée pour l'environnement et la société. En revanche, les titres arborant cinq oiseaux représentent des entreprises pionnières en matière de durabilité. La moyenne des titres dans la corbeille de placements doit atteindre au moins 2,5 oiseaux BAS.

Le défi d'un choix limité

Bien sûr, un fonds doit fournir un rendement adéquat et représenter un minimum de risques pour les investisseuses et investisseurs. Les placements sont donc aussi diversifiés que possible. Une approche éthique stricte comme celle du fonds BAS pose cependant des limites. L'exclusion de secteurs d'activité entiers met hors-jeu des entreprises qui réalisent marginalement des affaires taboues pour la BAS. Imaginons un fabricant de machines qui aurait une division «éoliennes» (point positif d'un point de vue écologique), mais également une usine d'armement (exclue): il resterait sur la touche. Étant donné leur fort degré de diversification, bon nombre de multinationales sont retenues par les mailles du filet. Comme le précise Bruno Sonderegger, «en conséquence, le fonds de la BAS contient une surproportion de titres de petites et moyennes entreprises». Voilà un défi, vu que ces sociétés à capitalisation faible à moyenne ont une volatilité plus élevée que les grandes actrices du marché. En tant que gestionnaire du fonds, la BAS cherche à compenser ce déséquilibre par une diversification dans un large spectre d'entreprises, de secteurs d'activités, de pays et de devises. Le fonds de placement de la BAS est limité aussi dans le domaine des obligations étatiques: par exemple, le Canada, bien que très impliqué dans la protection du climat, a été éjecté, car il cultive à vaste échelle du soja génétiquement modifié. Les obligations de la Grande-Bretagne et de la France sont exclues, puisque leurs arsenaux contiennent des armes ABC et parce que ces pays misent sur l'énergie nucléaire.

Pression pour une plus grande durabilité

Investir dans le fonds aboutit-il vraiment à une économie plus durable? On peut envisager deux niveaux avec un fonds de placement incluant des titres cotés en bourse. Tout d'abord, si l'on achète beaucoup de parts d'une entreprise, la valeur des actions va augmenter. Pour l'entreprise en question, il devient moins coûteux de se refinancer en bourse, ce qui confère un léger

avantage à l'économie durable. Cet effet sera probablement davantage ressenti par de petites et moyennes entreprises, dans lesquelles le fonds investit de manière disproportionnée par rapport aux autres. «Toutefois, un tel effet n'est généralement perceptible que lorsque plusieurs fonds de placement investissent ensemble», tempère Lutz Deibler, responsable de l'analyse d'entreprises à la BAS.

Le deuxième niveau, dit «d'engagement», est intéressant. Ce terme désigne l'influence par l'investissement sur la politique d'entreprise. Dans le cas du fonds de placement de la BAS, l'objectif est, premièrement, d'exercer activement les droits de vote et de pousser à adopter une conduite des affaires durable, lors des assemblées générales. Il est prévu, deuxièmement, de rechercher un contact direct avec la direction ou les personnes responsables du développement durable dans certaines entreprises. «Nous mettons alors le doigt sur des faiblesses discernées au cours de notre analyse et incitons à des améliorations», explique M. Deibler. Vu le poids modeste du fonds de placement de la BAS, celle-ci vise à collaborer avec d'autres actionnaires critiques en Suisse, ou - à l'échelon international - avec l'association européenne Shareholders for Change, dont elle a prévu de devenir membre d'ici juin 2019. Mais cet engagement actif est onéreux: il faut créer un nouveau poste pour mener à bien la délicate tâche de discussion. Autrement dit, les personnes qui investissent dans le fonds de placement de la BAS financent un lobby qui fait pression sur les entreprises du portefeuille, afin qu'elles adoptent une approche plus durable.

Investir à long terme

La BAS est fière d'avoir lancé un fonds dont les critères sont les plus stricts qui existent. «Nous avons bien sûr regardé ce qui se fait de comparable au plan international, mais en ce qui concerne notre perception de la durabilité, nous nous sommes fiés à nous-mêmes», annonce Michael Diaz. La BAS a tout de même pu tirer des enseignements de certaines banques étrangères, par exemple pour établir les rapports et instaurer la transparence en matière de performance de durabilité.

Le nom du fonds de placement de la BAS résume tout: «Des valeurs vécues, un fonds équilibré.» «Nous ne cherchons pas à maximiser les profits à tout prix», souligne Michael Diaz, mais cela ne signifie pas uniquement renoncer à investir dans des secteurs controversés. Autre signe de la vision à long terme et de la durabilité: la BAS ne veut pas gérer le fonds avec une vue à court terme, mais conserver chaque titre avec un horizon de placement d'au moins trois ans. Les responsables du fonds adressent d'ailleurs la même attente aux personnes qui souhaitent y placer leurs économies. Bien qu'il soit possible de retirer le capital en tout temps, le véhicule financier est recommandé à qui peut se passer de l'argent investi pendant en tout cas cinq à dix ans. L'idéal serait de placer au moins 10 000 francs.

«MAIS EN CE QUI CONCERNE
NOTRE PERCEPTION DE
LA DURABILITÉ, NOUS NOUS
SOMMES FIÉS À NOUS-MÊMES.»



Photos: mad



Lors de l'assemblée générale annuelle de la BAS à Aarau, Anita Wymann, présidente du Conseil d'administration, a établi un parallèle entre le mouvement climatique et la Banque Alternative Suisse.

DES ÉCHANGES ANIMÉS, TROIS RÉÉLECTIONS ET UNE NOUVELLE ÉLUE

La 28^e assemblée générale ordinaire de la Banque Alternative Suisse a eu lieu le 10 mai dernier à la Maison de la culture et des congrès (*Kultur und Kongresshaus*) d'Aarau

Les quelque 390 actionnaires présent-e-s à l'AG ont

- approuvé le rapport annuel 2018 du conseil d'administration;
- approuvé le rapport de l'organe indépendant de contrôle d'éthique;
- approuvé les comptes 2018 et pris connaissance du rapport de l'organe de révision;
- décidé d'attribuer, à partir du bénéfice résultant du bilan, 1,4 million de francs à la réserve légale générale, 100 000 francs au Fonds d'innovation, et de reporter à nouveau 1,2 million de francs;
- décidé de verser aux actionnaires pour l'exercice 2018 un dividende d'un pour cent sur la valeur nominale de l'action BAS;
- donné décharge au conseil d'administration;
- confirmé Anita Wymann, Albi Wuhmann et Sven Lidén en tant que membres du conseil d'administration;
- élu Anna-Valentina Cenariu comme nouvelle représentante de l'Association du personnel de la BAS au sein du conseil d'administration pour un mandat de trois ans (voir portrait succinct en haut à droite);
- pris congé de Nicole Bardet et d'André Günter, qui se sont retirés du conseil d'administration après y avoir siégé pendant six ans;
- renouvelé le mandat de Grant Thornton Bankrevision AG, à Zurich, en qualité d'organe de révision de la BAS pour trois années supplémentaires.

Vous trouverez les chiffres de l'exercice 2018 de la BAS dans moneta 1-2019, en page 20, ainsi que dans le rapport de gestion disponible sur: www.bas.ch/rapports

Vous pouvez lire les discours d'Anita Wymann et de Martin Rohner sur: www.bas.ch/assembleegenerale (en allemand seulement)

NOUVELLE REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vendredi 10 mai dernier, les actionnaires de la Banque Alternative Suisse (BAS) ont élu Anna-Valentina Cenariu au conseil d'administration.

Anna-Valentina Cenariu (36 ans) a étudié l'économie avec une spécialisation en sciences de l'environnement. En janvier 2017, elle a rejoint la BAS en qualité de responsable du service Durabilité. Les collaboratrices et collaborateurs de la Banque l'ont choisie pour les représenter au conseil d'administration. Un nouveau défi qu'elle se réjouit de relever: «Ma tâche consistera à y défendre les intérêts du personnel. Par ailleurs, en tant que responsable du service Durabilité, je souhaite m'engager fortement au sein de l'organe suprême de la Banque pour la mise en œuvre de la vision de la BAS.»

Anita Wymann, présidente en exercice du conseil d'administration, Albi Wuhmann, vice-président en exercice, et Sven Lidén, responsable du comité des crédits, ont été réélu-e-s pour un nouveau mandat de trois ans. Nicole Bardet, jusqu'alors représentante du personnel, et André Günter n'étaient pas candidate et candidat à leur réélection. Le conseil d'administration remercie les membres démissionnaires de leur précieux engagement et leur souhaite plein succès pour l'avenir.

Photo: mad



Deux membres du conseil d'administration de la BAS: de gauche à droite, Anna-Valentina Cenariu, représentante du personnel nouvellement élue, et Anita Wymann, présidente en exercice réélue.

DES VACANCES EN VUE? ACTIVEZ LA CARTE MAESTRO!

Afin d'éviter toute tentative de fraude, votre carte Maestro est utilisable par défaut seulement en Suisse et en Europe. Dans tous les autres pays du monde, vous devez l'activer pour la durée de votre séjour. Il suffit d'aller dans le menu «cartes» de l'e-banking BAS. Si vous n'y avez pas accès, notre équipe de conseil activera volontiers pour vous la région souhaitée. Appelez simplement le +41 21 319 91 00.

Informations supplémentaires sur: www.bas.ch/geoblocage



UN PROJET
DU SECTEUR
D'ENCOURAGEMENT
BAS:  MODÈLES
D'AFFAIRES
DURABLES

ECOSERVICES, UNE ENTREPRISE QUI PROTÈGE LES GENS ET LEUR ENVIRONNEMENT

Basée à Carouge (GE), cette société aide les entreprises à s'y retrouver dans la jungle des lois et recommandations auxquelles elles sont soumises en matière de sécurité. Elle est aussi active dans la gestion de déchets de chantier et l'assainissement des terrains. Des domaines reliés par un dénominateur commun: le besoin de sécurité qui ne cesse d'augmenter dans notre monde.

Texte: Sylvie Ulmann

Ecoservices travaille dans l'environnement gris, terme qui désigne la pollution et l'impact négatif des activités humaines sur l'environnement. Si son métier de base, où elle fit figure de pionnière, consiste à gérer les déchets de chantier principalement, ces activités ne représentent aujourd'hui que 15 pour cent de l'ensemble de celles-ci. Au cours de ses 21 ans d'existence, la société s'est beaucoup diversifiée. Elle œuvre désormais dans les domaines de la sécurité des transports, des chantiers et du travail (biens et personnes), réalisant suivis environnementaux, bilans carbone et études d'impact, traquant les substances dangereuses type PCB, plomb et amiante, et dirigeant les travaux d'assainissement. Elle propose en outre des formations certifiées EDUQA dans tous ces domaines.

«NOUS TENONS À TRAVAILLER AVEC UNE BANQUE QUI PARTAGE NOS VALEURS.»



Ecoservices a beaucoup grandi ces dernières années. L'entreprise propose aujourd'hui une vaste gamme de services liés à la sécurité au travail ainsi qu'au respect de l'environnement dans la construction.

Des règles de sécurité de plus en plus strictes

Une diversification qui ne doit rien au hasard, mais obéit à une logique: «La demande en matière de sécurité ne cesse d'augmenter. Nous vivons dans une société qui tolère de moins en moins le risque. Raison pour laquelle les lois et prescriptions se multiplient», explique Carole Zraggen Linser, membre de la direction.

En témoignent par exemple les nouvelles normes en matière de sécurité incendie, qui datent de 2015. Très strictes, elles impliquent surtout davantage de responsabilités pour qui construit un bâtiment. Difficile dès lors pour un maître d'ouvrage, chargé d'assurer la coordination d'un chantier, de se porter également garant de l'ensemble des aspects sécuritaires. Ecoservices assume donc cette partie de la tâche, réalisant aujourd'hui 70 pour cent de son chiffre d'affaires dans le domaine de la sécurité au travail, tout spécialement sur les chantiers: «C'est un environnement très particulier où cohabitent beaucoup d'activités et où se côtoient des entreprises très différentes. Chacune a son savoir-faire, ses priorités, sa façon de communiquer et de fonctionner, ce qui multiplie les risques. Notre mission consiste à aider nos clients à remplir leurs responsabilités légales», détaille Carole Zraggen Linser.

Ecoservices s'est par conséquent fortement développée ces dernières années, travaillant sur d'importants chantiers comme le CEVA depuis 2011, la gare de Lausanne ou encore l'usine des Cheneviers (GE). Des mandats conséquents qui lui ont donné de la visibilité, lui apportant dans la foulée de nouveaux clients.

Résultat, si, en 2008, elle employait déjà 16 personnes, elle compte aujourd'hui 36 salariés. Sur la même décennie, son chiffre d'affaires est passé de 2 à 4 millions de francs. «Nous sommes bénéficiaires depuis 20 ans», précise Carole Zraggen Linser. Une bonne santé économique dont profitent tous les collaborateurs, puisque 30 pour cent des bénéfices leur sont redistribués.

Personne ne travaille à plus de 80 pour cent

Dans une conjoncture plutôt terne, on peut applaudir la performance. À la base de ce succès, deux ingrédients. Une excellente connaissance du terrain d'une part, qui permet à Ecoservices de proposer des solutions adaptées aux demandes de ses clients: «Nos ingénieurs passent 80 pour cent de leur temps sur les chantiers», souligne la codirectrice. D'autre part, un ferme attachement à des valeurs qui lui tiennent à cœur: intégrité, équité, proximité et respect de l'humain. «Protéger les hommes et leur environnement», tel est son slogan et sa philosophie, qui va bien au-delà du simple respect des mesures de sécurité sur le terrain.

Tous ses collaborateurs, cadres et associés compris, travaillent ainsi au maximum à 80 pour cent. «L'entreprise a été lancée par deux hommes, Eric Dubouloz et Pietro Godenzi, qui sont devenus pères au cours de l'année suivant sa fondation. Ils souhaitaient consacrer du temps à leur famille et ont trouvé logique de donner cette même liberté à leurs collaborateurs. Il est important que ceux-ci puissent s'engager dans la société, que ce soit auprès de leurs proches, en pratiquant un sport ou en s'investissant dans une association», exemplifie la codirectrice. Convaincue que des employés épanouis sont plus efficaces, la direction veille à leur permettre d'équilibrer leurs vies professionnelle et privée. Chacune et chacun a en outre la possibilité de prendre un congé sans solde. La société encourage également les activités sportives de différentes façons, que ce soit en finançant

les inscriptions ou en faisant du sponsoring. À la clé, un taux d'absence de 2,8 pour cent, en-deça de la moyenne suisse qui s'élevait à 3,1 pour cent en 2017.

Priorité au bien-être du personnel et au respect de l'environnement

Toujours pour assurer le bien-être de son équipe, Ecoservices travaille également en partenariat avec un bureau d'infirmières, chargées de suivre la santé des collaborateurs. Ceux-ci peuvent s'adresser à elles en cas de souci de sommeil ou de stress, voire pour gérer des coups durs, comme le décès d'un collaborateur. Elles accompagnent également les retours au travail suite à une absence prolongée. Une excellente façon de détecter assez tôt d'éventuelles problématiques et d'y remédier avant qu'elles ne gagnent en ampleur. Une manière aussi de préserver un lien étroit avec la base. Pour renforcer ce contact, depuis début 2019, trois nouveaux membres sont venus compléter le trio dirigeant, répondant ainsi à l'augmentation du personnel: François Porret, formateur d'adultes, spécialisé en substances dangereuses, Damien Fesselet, coordonnateur sécurité, et Valérie Bany, ingénieure EPFL en sciences et ingénierie de l'environnement. Tous trois faisaient déjà partie de l'entreprise.

Ecoservices se soucie en outre de l'environnement au quotidien. La société vient ainsi d'acquérir un véhicule électrique et encourage ses employés à renoncer à se déplacer en voiture, mettant des scooters et des vélos à leur disposition et une solution d'autopartage. «Nous avons toujours veillé à choisir des véhicules efficaces pour notre parc automobile, qui en compte dix», souligne Carole Zraggen Linser. Dans la même optique, elle a en outre souscrit à un contrat d'énergie renouvelable et locale auprès des Services Industriels de Genève (SIG).

Un partenariat de longue date avec la BAS

En 2008, elle s'est installée dans d'anciens locaux industriels reconvertis en bureaux à deux pas de la place du Marché, à Carouge. Un lieu transformé à l'époque grâce à un prêt de 140 000 francs de la Banque Alternative Suisse (BAS), son partenaire financier depuis lors. Le bail ayant été prolongé, l'endroit s'est offert une rénovation de fond en comble en 2017. Encore une manière de contribuer au bien-être des collaborateurs. Des travaux réalisés grâce à un nouveau prêt de la BAS, de 91 000 francs cette fois. Ecoservices bénéficie en outre toujours, depuis 2008, d'une ligne de crédit pour gérer sa trésorerie. Un apport précieux de ce partenariat dont la société se félicite depuis une bonne décennie: «Nous souhaitons travailler avec une banque qui partage nos valeurs. La proximité nous tient à cœur et à la BAS, nous connaissons notre conseiller et sommes en contact direct avec lui, il n'hésite pas à passer nous voir. Nous sentons ainsi qu'il s'intéresse vraiment à nos activités, pas uniquement à nos bénéfices ou à notre chiffre d'affaires», souligne Carole Zraggen Linser. En toute logique, la société s'est assurée auprès de la caisse de pension éthique Nest et est membre de la Chambre d'économie sociale et solidaire. Deux institutions qui, comme elle, se sont construites sur les trois piliers du développement durable.

LA BAS CONFORME SON EMPREINTE CARBONE À L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Banque Alternative Suisse

Suisse

Amalgamated Bank
États-Unis

Banca Etica
Italie

BancoSol
Bolivie

Beneficial State Bank
États-Unis

BRAC Bank
Bangladesh

Cooperative Abaco
Pérou)

Cooperative Bank
of Karditsa Coop.L.L.
Grèce

Credit Cooperatif
France

Ecology Building Society
Grande-Bretagne

Ekobanken
Suède

ESAF Small Finance Bank
Inde

GLS
Allemagne

LAPO Microfinance Bank
Nigeria

MagNet
Hongrie

Merkur
Danemark

Missoula Federal Credit
Union États-Unis

NMB Bank
Népal

Opportunity Bank
Serbie

SAC Apoyo Integral, S.A.
El Salvador

Sunrise Banks
États-Unis

Triodos Bank
Europe

UmweltBank
Allemagne

Vancity
Canada

Verity Credit Union
États-Unis

Vision Banco
Paraguay

VSECU
États-Unis

XacBank
Mongolie

La Banque Alternative Suisse veut calculer son empreinte carbone (CO₂), la communiquer et la réduire conformément aux exigences de l'Accord de Paris sur le climat. Elle s'y est engagée par écrit, avec 28 autres banques socio-écologiques du monde entier.

La Banque Alternative Suisse (BAS) a signé le *Climate Change Commitment*, l'engagement en matière de changement climatique de la Global Alliance for Banking on Values (GABV). Avec 28 autres banques membres de l'alliance, elle s'engage à calculer et communiquer dans les trois prochaines années l'empreinte carbone de toutes ses activités. En outre, elle veut s'assurer que les émissions de gaz à effet de serre qu'elle occasionne correspondent à l'objectif de réduction fixé par l'Accord de Paris sur le climat.

Les banques ont une influence décisive sur le climat

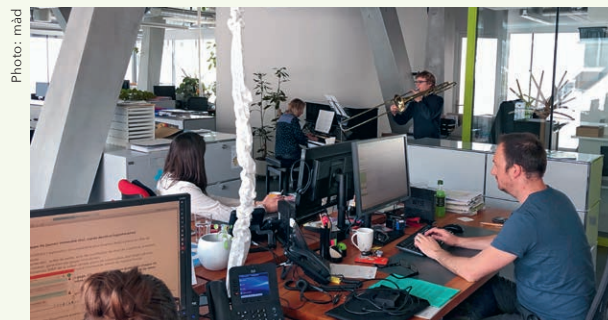
«Par cet engagement, des banques et institutions financières du monde entier reconnaissent que les décisions d'investissement et de crédit de toutes les banques ont un impact déterminant sur le climat», souligne Martin Rohner, président de la direction de la BAS. Chaque établissement choisit les entreprises et projets qu'il financera ou non. Martin Rohner est convaincu que «si elles évaluent leurs émissions de gaz à effet de serre, les banques sont en mesure d'investir en connaissance de cause dans des projets et entreprises qui respectent le climat. Elles contribuent ainsi à maintenir le réchauffement climatique en dessous de deux degrés.» L'engagement de la GABV est un exemple pratique de la façon dont les banques peuvent concourir à lutter contre la crise climatique.

Méthode de calcul néerlandaise

Pour calculer leur empreinte carbone, les membres de la GABV utilisent une méthode développée par un groupe de banques néerlandaises. Elle est présentée sur la Platform for Carbon Accounting Financials (PCAF), plateforme pour la comptabilité carbone de la finance. La méthode englobe les catégories d'actifs pertinentes pour les banques, par exemple les fonds propres cotés en bourse, les prêts, les hypothèques, l'immobilier commercial et les dettes des entreprises. Le Climate Change Commitment est l'un des nombreux axes du fort engagement de la GABV, lequel vise à ce que la branche de la finance amorce un virage décisif sur des questions socio-écologiques urgentes.

Les banques mentionnées à gauche, membres de la GABV, ont signé à ce jour le Climate Change Commitment.

LA MUSIQUE CLASSIQUE S'INVITE À LA BAS



Depuis le début de l'année, on entend de la musique classique résonner dans les bureaux de la Banque Alternative Suisse à Lausanne. Une fois par semaine, des étudiantes et étudiants de la Haute école de musique (HEMU) y viennent et jouent, six minutes durant, différentes pièces de musique classique.

Ces mini-concerts en direct ont lieu grâce à une collaboration entre la Banque et le projet de recherche «ondée musicale» mené par Catherine Imseng-Ruscito, professeure à l'HEMU, et soutenu financièrement par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

Avec cette expérience, Catherine Imseng-Ruscito souhaite étudier l'impact des interventions musicales sur les employées et employés et sur leur travail. «C'est quelque chose qu'ils vont recevoir gratuitement, et nous voulons voir ce que cela pourrait leur apporter.» La motivation de cette pianiste à se lancer dans l'aventure? L'envie «d'amener la musique classique en dehors des salles des concerts, là où on ne l'attend pas».

Une expérience unique

Le jeudi 11 avril, un instrument assez original a été mis en avant lors du mini-concert: l'imposant trombone à coulisse de Cyprien Gruffel. Après les présentations, place à la musique, l'étudiant se lance dans un premier morceau contemporain, avant d'être rejoint par Catherine pour un duo.

Cyprien voit cette première intervention comme une expérience unique. «En jouant, j'ai ressenti de la distance, car les personnes qui m'écoutaient étaient à leur bureau, mais d'un autre côté, il y avait également de la proximité grâce à la curiosité du public», raconte-t-il.

Cloé Antille, employée à la Banque Alternative Suisse, attend toujours avec impatience ce rendez-vous particulier: «Il me permet de faire une petite parenthèse dans mon travail et, quand j'écoute la musique, je me sens apaisée.»

Ces interventions musicales se termineront fin juin, mais les réactions du personnel seront analysées, afin de rendre compte des impacts possibles de l'expérience.

Sonia Imseng

INFO IMPORTANTE SUR LES ENCARTS

Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

PERSONNEL

Changements au sein de la direction

Ursula Baumgartner, responsable du secteur Financement et membre de la direction, a quitté ses fonctions à la fin février 2019. Martin Rohner, président de la direction, assure l'intérim à la tête du secteur jusqu'à nouvel avis. La succession sera réglée au cours de l'année.

Ursula Baumgartner a rejoint la BAS en mai 2016. Elle a largement contribué à établir la stratégie 2021 de la Banque et à y faire progresser le secteur Financement. Nous la remercions de son grand engagement et lui souhaitons plein succès pour l'avenir.

Nicole Bardet remplace Emmanuel Bertinotti à la tête de l'équipe Financement entreprises Romandie

Le 1^{er} juin, Nicole Bardet a pris la tête de l'équipe Financement entreprises Romandie. Titulaire d'un Bachelor of Science in Management de l'Université de Lausanne, elle travaille en tant que conseillère en crédit pour la BAS depuis 2011. Elle dirige la représentation romande à Lausanne depuis le 1^{er} juillet 2014. De 2013 à 2018, elle a également fait partie du conseil d'administration de la Banque, où elle a relayé les demandes du personnel. À ce poste, Nicole Bardet s'est par exemple fortement impliquée dans la révision des principes de la politique de placement et de crédit de la Banque. Elle succède dans sa nouvelle fonction à Emmanuel Bertinotti qui, après cinq ans à la BAS, a choisi de changer d'horizon professionnel. Il a pris la direction de l'équipe Financement entreprises Romandie lors de sa création, en 2017, puis l'a développée. Nous tenons à le remercier de son fort engagement. À tous deux, nous souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles fonctions.

Simon Rindlisbacher succède à Barbara Felix au service Marketing & Communication

Simon Rindlisbacher dirige le service Marketing & Communication depuis le 1^{er} juin 2019. Cet historien de formation et spécialiste des médias a rejoint la BAS en 2010. Responsable de la communication d'entreprise, il a supervisé différentes publications – dont le rapport de gestion – et représenté la BAS dans la rédaction de moneta. Il s'est en outre fortement investi dans l'association du personnel ces dernières années et connaît parfaitement la Banque. Il succède à Barbara Felix qui, après sept années intenses passées à la BAS, a décidé de changer de voie professionnelle. Barbara Felix a notamment mis en place la nouvelle image de la Banque; elle a établi et renforcé ce que l'on pourrait appeler la marque BAS. Nous lui adressons nos remerciements pour ce qu'elle a accompli et leur souhaitons à tous les deux un grand plaisir dans leurs nouvelles activités.

Peter Hammesfahr, nouveau responsable du groupe Financement entreprises

Peter Hammesfahr dirige l'équipe Financement entreprises à Olten depuis le 1^{er} avril 2019. Il occupait ce poste ad interim depuis début 2018, quand Thomas Grädel a quitté la BAS. Peter Hammesfahr a rejoint la Banque en 2010 en tant que conseiller à la clientèle entreprises. Dans cette fonction, il a mené principalement des projets liés aux énergies renouvelables. Auparavant, cet économiste avait acquis une solide expérience en qualité de spécialiste de la clientèle entreprises dans différentes banques. Il a, entre autres, fait partie de la direction de la banque Raiffeisen Oberfreiamt. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles tâches.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS ET FRAIS

De nouvelles conditions et un barème des frais actualisé s'appliqueront dès le 1^{er} août 2019 au compte 7sur7, au compte 7sur7 Plus, au compte d'épargne et au conseil placement. Les changements les plus importants seront les suivants:

- Les frais de gestion du **compte 7sur7** augmenteront de 12 francs pour atteindre 48 francs par an, au lieu de 36 francs.
- En ce qui concerne le **compte 7sur7 Plus** proposé aux actionnaires qui possèdent plus de 10 actions les frais de gestion se monteront à 12 francs par an.
- Sur le **compte d'épargne**, la franchise à partir de laquelle la BAS répercute le taux d'intérêt négatif de -0,75 pour cent de la Banque nationale baissera de 75 000 à 50 000 francs.
- Au conseil placement, un barème en fonction du volume sera introduit pour le tarif annuel. En règle générale, plus le montant investi sera élevé, plus les frais seront bas. Le tarif annuel pour les mandats de gestion de fortune deviendra, dans l'ensemble, légèrement plus avantageux. Les frais minimums demeurent inchangés pour toutes les offres. Détails dans le tableau ci-dessous.

Mandats de gestion de fortune

Barème tarifaire conseil placement	Mandat de placement		Mandat de conseil		Conservateur		Équilibré		Dynamique		Impact		Impact Fonds						
	auparavant	désormais	auparavant	désormais	auparavant	désormais	auparavant	désormais	auparavant	désormais	auparavant	désormais	auparavant	désormais					
Jusqu'à 1 million	0,40%	0,40%	0,70%	0,70%	0,75%	0,90%	0,90%	1,05%	1,05%	1,05%	0,90%	0,90%	0,90%	0,90%					
1 à 2 million(s)		0,35%		0,70%											0,70%	0,85%	1,00%	1,00%	0,85%
2 à 3 millions		0,30%		0,60%											0,60%	0,75%	0,90%	0,90%	0,75%
3 à 5 millions		0,275%		0,50%											0,55%	0,70%	0,85%	0,85%	0,70%
Dès 5 millions																			

COMMENT SURVIVRE À LA 4ÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE EN TANT QU'ENTREPRISE RESPONSABLE?

**SOFT
WEB**

SOCIAL INNOVATION @ WORK
WWW.YOURSOFTEWEB.ORG

Consulting

Open Innovation Lab

Social incubation

LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

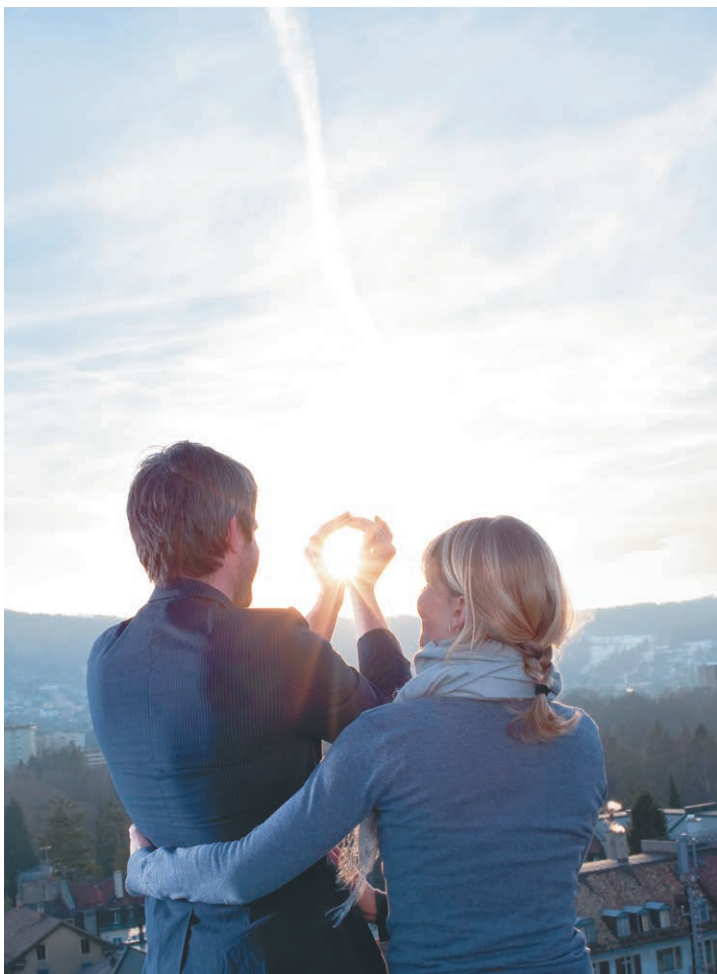
Essai Web 2 mois : CHF 19.-

www.lecourrier.ch



Crowdfify

Crowdfunding, mais mieux. Dès maintenant sur crowdfify.net



Touchez 2% d'intérêts en investissant dans la production d'énergie solaire

L'emprunt du producteur suisse d'électricité solaire Edisun Power, d'une durée de cinq ans et offrant un rendement de 2%, représente une possibilité d'investissement intéressante et durable. En souscrivant à l'emprunt obligatoire jusqu'au 25.8.19, vous apportez une contribution précieuse à un approvisionnement énergétique respectueux de l'environnement.

Intéressé? Vous pourrez obtenir de plus amples informations sous:

www.edisunpower.com
téléphone +41 44 266 61 20
info@edisunpower.com



Devenez
membre



Nos valeurs:
écologie
et solidarité

Association des propriétaires
pour l'habitat durable

www.habitatdurable.ch



Streaming pour les cinéphiles

L'exploration plutôt que
les sentiers battus

www.filmingo.ch

«Il est impossible de chiffrer économiquement les services rendus par la nature»

Des initiatives internationales tentent de développer des bases méthodologiques afin de chiffrer la valeur monétaire des services écosystémiques (les prestations fournies par la nature) et de mesurer ainsi les effets de certaines décisions politiques sur les milieux naturels. Le GE-21, un réseau d'experts cofondé par Martin Schlaepfer – biologiste et enseignant à l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université de Genève – a pris une autre voie, complémentaire.

Propos recueillis par: Muriel Raemy

moneta: Le GE-21 s'est donné comme mission de sensibiliser les élu-e-s genevois-e-s à la valeur de la biodiversité et des services rendus par la nature. Comment vous y prenez-vous?

Martin Schlaepfer: Nous avons, par exemple, examiné le rôle primordial que jouent les arbres dans notre bien-être. Nous avons publié un rapport intitulé «NOS ARBRES» afin de plaider leur cause et, par là, celle de la valeur cachée de la nature lors de prises de décisions politiques.

Quelles prestations concrètes l'arbre fournit-il?

Il contribue gratuitement à notre bien-être économique, environnemental et social: il fait baisser la température et apporte de l'ombre – permettant ainsi des interactions sociales qui transforment la vie du voisinage –, il atténue l'érosion due à la pluie, il séquestre le carbone et il épure l'air de ses micropolluants. Nous avons produit une cartographie des services écosystémiques rendus par l'arbre, et avons ainsi pu identifier des zones candidates pour de futures mesures de végétalisation.

Martin Schlaepfer est chargé de cours en développement durable à l'Université de Genève. Il est biologiste de formation, et donne actuellement des cours sur le financement durable, les services écosystémiques et le développement durable.



Photo: Carole Parodi

Le défi réside dans l'évaluation monétaire de ces services, afin de montrer les conséquences des activités économiques sur les écosystèmes. Comment les avez-vous mesurés?

Nous ne l'avons pas fait. Nous avons simplement verbalisé, énuméré et quantifié tous les services rendus par l'arbre, par exemple le pourcentage d'ombre créé par la canopée. Mettre en évidence l'importance des arbres par des mots et des chiffres, même sans valeur monétaire, permet de les sortir de notre logique de rentabilité immédiate et d'empêcher de les sacrifier systématiquement lors de grands projets de construction. Il est pour moi erroné d'essayer de donner une valeur monétaire à ce qui est essentiel à la vie sur terre. Est-ce que mercantiliser la nature, voire lui allouer une forme de salaire pour son travail aiderait tout un chacun à l'apprécier à sa juste valeur? J'en doute. De plus, la démarche scientifique contiendrait trop d'incertitudes.

Pourtant, le biologiste récolte, analyse et produit des données qui mesurent et quantifient le vivant.

Il ne suffit pas de compter les espèces. En sciences naturelles, il manque un référentiel équivalent aux degrés, par exemple. Nous savons que certains milieux et espèces sont en déclin, mais le système écologique dysfonctionne-t-il pour autant? La nature est résiliente: comment déterminer si un point critique a été atteint? Je pose sciemment la question de manière provocante. Le bon sens nous dit que l'on va trop loin, que l'on est en

train de dégrader notre source de vie. Toutefois, nous sommes ici dans du semi-quantitatif ou de l'intuitif.

L'usage d'indicateurs mondiaux qui calculent l'état des ressources ou de la biodiversité vous paraît-il donc critiquable?

Non, bien au contraire. Ces indicateurs sont indispensables pour attirer l'attention mondiale sur la fragilité de nos écosystèmes, sur leur interdépendance ainsi que sur la conséquence de nos comportements. Mais les phénomènes sont compliqués et il est difficile de décrire les liens directs entre telle espèce et notre bien-être. De plus, l'ensemble des indicateurs ne permet pas de répondre précisément à la question de savoir combien de nature est nécessaire à notre survie. C'est là le cœur du problème: il est évident que nous dépendons d'une nature saine et résiliente, mais sur quels faits baser les calculs? Nos travaux tentent d'y amener des réponses.

www.ge21.ch

* Par exemple les neuf limites planétaires, émises en 2009 par des chercheurs réunis sous la direction de Johan Rockström. Une dixième limite a été ajoutée depuis lors. Un petit film conçu par l'OFEV illustre ces notions: www.bafu.admin.ch, thème «Economie et consommation», onglet «Informations pour spécialistes», puis «Utilisation des ressources».

Citons encore les 20 objectifs de la conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya en 2010, appelés les objectifs d'Aichi. www.cbd.int

moneta

#2-2019

P.P. CH-4601 Olten Post CH AG

Mesurer et évaluer: de la puissance des agences de notation jusqu'au calcul de l'empreinte écologique.